



HALTE À LA DESTRUCTION DU GRAND ÉCRAN ITALIE !

Le complexe cinématographique « Grand Écran Italie », présenté il y a quinze ans comme "grand chantier de l'état" et réalisation de la municipalité, visait à doter le sud-est parisien **d'un pôle d'attraction culturel** de première importance. Conçu également pour accueillir du spectacle vivant, des concerts, des retransmissions sportives et des manifestations en tout genre, il a bénéficié de **conditions exceptionnelles** d'insonorisation lors de sa construction.

Du temps où une programmation de qualité correspondait aux attentes d'un vaste public populaire, son prestige rayonnait bien au-delà du 13^{ème} arrondissement. Son activité a contribué à relancer la vie économique d'un quartier reconnu par ailleurs "en manque d'équipements culturels".

En contrepartie d'un prix préférentiel du terrain, la salle devait être exploitée selon les modalités de son **cahier des charges**, et **participer à l'animation du quartier et de l'arrondissement**, bien au-delà de sa fermeture prématurée en janvier 2006 sous des prétextes **injustifiables**.

Sa transformation en magasins, prévue par la promesse de vente conclue dès octobre 2004 entre la société exploitante **EUROPALACES** (fusion **PATHE-GAUMONT**) et la société **TEYCPAC-HAMMERSON**-Italie, est contraire à la Convention liant **EuroPalaces** et la **VILLE DE PARIS**, et aux vœux clairement exprimés des parisiens et des franciliens.

Les autorisations d'implantation commerciale et le permis de construire ont été obtenus sur la base de **dossiers incomplets** et d'**informations erronées** ;

En l'absence d' **agrément de la Ville** voté en Conseil de Paris, la société Teycpac-Hammerson **ne justifie pas** des droits auxquels elle prétend pour détruire la salle.

**Soutenez les recours engagés
par l'association contre ce
saccage illégal !**



@ en rejoignant les signataires du **manifeste** sur :
sauvonslegrandecran.org

✍ en répondant au **questionnaire** (à télécharger sur le site)

✍ en **adhérant** à l'association



HALTE À LA DESTRUCTION DU GRAND ÉCRAN ITALIE !

Le complexe cinématographique « Grand Écran Italie », présenté il y a quinze ans comme "grand chantier de l'état" et réalisation de la municipalité, visait à doter le sud-est parisien **d'un pôle d'attraction culturel** de première importance. Conçu également pour accueillir du spectacle vivant, des concerts, des retransmissions sportives et des manifestations en tout genre, il a bénéficié de **conditions exceptionnelles** d'insonorisation lors de sa construction.

Du temps où une programmation de qualité correspondait aux attentes d'un vaste public populaire, son prestige rayonnait bien au-delà du 13^{ème} arrondissement. Son activité a contribué à relancer la vie économique d'un quartier reconnu par ailleurs "en manque d'équipements culturels".

En contrepartie d'un prix préférentiel du terrain, la salle devait être exploitée selon les modalités de son **cahier des charges**, et **participer à l'animation du quartier et de l'arrondissement**, bien au-delà de sa fermeture prématurée en janvier 2006 sous des prétextes **injustifiables**.

Sa transformation en magasins, prévue par la promesse de vente conclue dès octobre 2004 entre la société exploitante **EUROPALACES** (fusion **PATHE-GAUMONT**) et la société **TEYCPAC-HAMMERSON**-Italie, est contraire à la Convention liant **EuroPalaces** et la **VILLE DE PARIS**, et aux vœux clairement exprimés des parisiens et des franciliens.

Les autorisations d'implantation commerciale et le permis de construire ont été obtenus sur la base de **dossiers incomplets** et d'**informations erronées** ;

En l'absence d' **agrément de la Ville** voté en Conseil de Paris, la société Teycpac-Hammerson **ne justifie pas** des droits auxquels elle prétend pour détruire la salle.

**Soutenez les recours engagés
par l'association contre ce
saccage illégal !**



@ en rejoignant les signataires du **manifeste** sur :
sauvonslegrandecran.org

✍ en répondant au **questionnaire** (à télécharger sur le site)

✍ en **adhérant** à l'association